

Index Solutions – Lettre d'information n° 9

Credit Suisse Institutional Funds, une affaire en or



Dr. Valerio Schmitz-Esser
Responsable Index Solutions



Stefan Fröhlich
Responsable Portfolio Management
Equities & Commodities Index Solutions

Nous avons le plaisir de vous informer sur nos nouveaux fonds indexés dans notre neuvième lettre d'information.

Credit Suisse Institutional Fund II (CSIF II) Gold Blue permet aux investisseurs institutionnels d'investir dans l'or à un coût avantageux en combinant les avantages des différentes méthodes d'implémentation en un seul produit.

En outre, nous avons lancé trois nouveaux **Credit Suisse Institutional Funds** sur des indices d'actions internationaux, pour lesquels des **classes de parts couvertes contre le risque de change sont également disponibles**.

CSIF II Gold Blue

Les investisseurs peuvent investir dans l'or de manière très variée. Outre son stockage physique dans un coffre-fort, il est possible de détenir l'or comptabilisé sur un compte de métaux précieux. Ensuite, les Exchange Traded Funds (ETF) permettent de détenir un placement liquide et indirect dans l'or physique. Tout aussi liquides, les Exchange Traded Commodities (ETC) affichent toutefois un certain risque de contrepartie. Les contrats à terme (futures) sont eux aussi liquides, mais doivent être régulièrement renouvelés.

Résumé des nouveautés

- Nouveau fonds CSIF II Gold Blue
- Lancement de nouveaux fonds de fonds CSIF
 - CSIF World ex CH Index Blue
 - CSIF World ex CH Index Blue – Pension Fund
 - CSIF World ex CH Real Estate Index – Pension Fund
- Nouvelles classes de parts couvertes contre le risque de change
- Réduction des frais d'émission et de rachat pour certains CSIF

Avec le nouveau Credit Suisse Institutional Fund II Gold Blue, les investisseurs institutionnels peuvent désormais investir dans l'or de manière sûre, flexible et extrêmement avantageuse en termes de coût. La fortune du fonds se compose de lingots d'or standard qui sont stockés en conservation individuelle.

Une sécurité supplémentaire est offerte par la possibilité de livraison physique de l'or contre des parts de fonds.

CSIF II Gold Blue – Les faits en bref

- Prêt d'or: Aucun prêt des stocks d'or n'est autorisé
- Méthode de réplique: Réplique physique (lingots standard de 12,5 kg / environ 400 onces)
- Conservation: Dépôt individuel auprès du Credit Suisse
- Droit de timbre: Aucun droit de timbre sur les souscriptions et les rachats
- Spread: 0,05% souscription / 0,02% rachat
- Coûts: Classe F: TER 0,22% / Classe D: frais totaux sur encours 0,084% au titre de la gestion et de la conservation, majorés d'un tarif dégressif de mandat calculé en fonction du volume
- Livraison: Livraison physique d'or possible
- Réception: Réception physique d'or impossible
- Clôture de la souscription: Chaque jour jusqu'à 14h00
- Evaluation: Fixing de l'après-midi de la Bourse de Londres (London PM Fixing), 15h00 heure de Londres (16h00 heure de Suisse)

Le nouveau fonds est ouvert chaque jour aux souscriptions et aux rachats. L'évaluation est effectuée lors du fixing de l'après-midi de Londres à 16h00, heure suisse. Contrairement à un ETF ou à un ETC, les souscriptions et les rachats ne donnent pas lieu au paiement du droit de timbre, ce qui rend le fonds véritablement avantageux en termes de coûts.

Le fonds investissant dans l'or physique, et ne pouvant pas le prêter, il n'y a aucun risque de contrepartie. Les caractéristiques mentionnées font du CSIF II Gold Blue un placement dans l'or idéal pour les investisseurs institutionnels.

Or en lingots standard

Le Credit Suisse négocie les métaux précieux physiques sous la forme de lingots standard qui bénéficient de la certification de la LBMA (London Bullion Market Association). Les spécifications des lingots standard sont les suivantes:

- poids net d'environ 400 onces troy (env. 12,5 kg)
- degré de pureté (min.) de 995.0/1000.

Fixing du cours de l'or: deux fois par jour

Depuis plus de 80 ans, le prix de l'or est fixé à Londres par enchères entre cinq teneurs de marché (membres de la London Bullion Market Association) lors d'une conférence téléphonique qui a lieu deux fois par jour, le matin et l'après-midi. Le prix de référence du fonds dépend du cours de l'or fixé l'après-midi à 15h00, heure locale (16h00, heure suisse) car les marchés européens, américains et moyen-orientaux sont ouverts à cette heure, ce qui permet une liquidité maximale.

Mentions juridiques:

Ce document a été élaboré par Credit Suisse AG et/ou ses filiales (ci-après le «CS»), avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Le CS ne fournit toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité du présent document et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions du CS au moment de sa rédaction; celles-ci peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Ce document est fourni exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers ou de services bancaires et ne saurait délier le destinataire de la nécessité de former son propre jugement. Il est en particulier recommandé à ce dernier d'examiner ces informations, le cas échéant avec l'aide d'un conseiller, sous l'angle de la compatibilité avec ses ressources personnelles et celui des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, etc. La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit préalable du CS est interdite. Il est expressément stipulé que ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès à de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Par ailleurs, il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ce document ou une copie de celui-ci aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US (au sens de la Regulation S du US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). Tout placement comporte des risques, en particulier des risques de fluctuation des valeurs et des rendements. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent pas un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs. Les indications relatives aux rendements ne tiennent pas compte des commissions et frais appliqués lors de la souscription ou du rachat. En outre, il ne peut pas être garanti que la performance de l'indice de référence sera atteinte ou dépassée. Les placements en matières premières sont soumis à de plus fortes fluctuations de valeur que les placements traditionnels et peuvent donc présenter des risques supplémentaires.

Le produit décrit est un fonds à compartiments multiples de droit suisse de la catégorie «Autres fonds en placements traditionnels» destinés aux investisseurs qualifiés tels que définis à l'article 10 de la LPCC et à l'article 6 de l'OPCC. Il est expressément stipulé que le présent document ne s'adresse pas aux particuliers ou aux personnes auxquelles il est interdit d'accéder à de telles informations. Le contrat de fonds de placement peut prévoir en outre des restrictions supplémentaires relatives aux investisseurs pour certains sous-fonds ou pour certaines classes de parts. Le contrat de fonds et le rapport annuel sont disponibles gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, et de toutes les banques de Credit Suisse AG en Suisse.

Copyright © 2014 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés. Copyright © 2014 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.

Nouveaux fonds de fonds

Outre le nouveau fonds sur l'or, nous avons élargi notre gamme de fonds indiciaires pour les investisseurs institutionnels. Jusqu'ici, les investisseurs s'engageant dans des fonds sans prêt de titres ne pouvaient répliquer le MSCI World ex CH qu'au moyen de nos fonds régionaux. Nos deux nouveaux fonds, le **CSIF World ex CH Index Blue** et le **CSIF World ex CH Index Blue – Pension Fund**, permettent d'investir dans cet indice élargi au moyen d'un fonds individuel. Pour les investisseurs souhaitant toujours répliquer les régions individuellement au sein du MSCI World ex CH, les fonds spécialisés par région restent bien entendu disponibles.

Avec le **CSIF World ex CH Real Estate Index – Pension Fund** a été lancé un fonds investissant dans l'indice mondial FTSE EPRA Nareit Real Estate. Dans cette classe d'actifs également, les fonds régionaux auparavant disponibles restent maintenus.

Pour les trois nouveaux fonds, les classes de parts sont disponibles avec et sans couverture de change.

Réduction des frais d'émission et de rachat pour certains CSIF

Les frais d'émission et de rachat (« spread ») font l'objet de révisions régulières, et doivent au besoin être adaptés aux conditions du marché afin de sauvegarder les intérêts de tous les investisseurs du fonds CSIF. Selon les résultats de notre dernière analyse, nous ajustons le spread de certains fonds.

Grâce à la forte progression de la masse sous gestion en placements indiciaires, le Credit Suisse profite de conditions plus avantageuses auprès des courtiers externes. Il nous est ainsi possible de réduire sensiblement les frais d'émission et de rachat de nos fonds d'actions et d'immobiliers.

Les nouveaux spreads de souscription et de rachat sont indiqués dans le relevé ci-joint.